

*Un nouveau sésame a vu le jour à la rentrée 2011 : le Pass 11-17 ans ! Il donne un nouvel accès aux activités jeunesse et culturelles.*



Fin juin 2011, les jeunes ont reçu un dossier d'inscription présentant ce nouveau dispositif, les conditions d'accès et les tarifs. Il est possible de retirer ce dossier en mairie en cours d'année. Le Pass 11-17 ans regroupe vos activités et vous donne accès à une foule d'avantages. En effet, vous pouvez choisir votre formule et les activités que vous souhaitez faire : activités loisirs jeunesse et activités culturelles (Musique, danse, théâtre).



### **Comment ça marche ?**

Deux pass au choix :

#### **Le Pass loisirs :**

- Inscription annuelle au Club préados (aux heures d'accueil, les mercredis et samedis)
- 3 activités du service jeunesse offertes d'une valeur de 3 euros (pouvant être regroupées) à choisir pendant les vacances scolaires
- Un tarif préférentiel de 2 euros pour les spectacles au centre culturel de la Courée

#### **Le Pass culture :**

- Une ou plusieurs activités culturelles : danse, théâtre, musique
- Le Pass loisirs est offert avec le Pass culture

Pour la danse, pas de changement en vue dans les cursus. Du côté de la musique, intégrée désormais au sein du Conservatoire intercommunal de Marne-et-Gondoire, les propositions pédagogiques s'enrichissent. En revanche, pour le théâtre, de nouveaux cours sont proposés (voir le dossier d'inscription).

### Les tarifs

Un tarif dégressif est pratiqué en fonction du nombre d'activités.

- Pass 11-17 ans Loisirs = 10,85 euros
- Pass 11-17 ans Culture 1 activité = 153 euros
- Pass 11-17 ans Culture 2 activités = 245,25 euros
- Pass 11-17 ans Culture 3 activités = 339 euros
- Pass 11-17 ans Culture 4 activités = 431,70 euros
- Pass 11-17 ans Culture 5 activités = 525,40 euros

- 15% de réduction si deux enfants de la famille sont inscrits à une activité maternelle, primaire ou jeunesse.

- La musique compte pour une ou deux activités :

- Formation complète = 2 activités
- Parcours ados = 2 activités

Un ou plusieurs ateliers réguliers ou formations orchestrales = 1 activité chacun avec la possibilité des formations orchestrales ou du soutien personnalisé au choix = 1 activité

? Pour prendre connaissance des nouveaux cursus du Conservatoire de musique (antenne de Collégien), [cliquez ici](#) .

### Facturation

Les Pass 11-17 ans seront facturés fin septembre en totalité. Vous avez également la possibilité de payer en trois fois : en septembre, janvier et avril. Envoi des Pass 11-17 ans dès le 1er règlement.

### Rappel des pièces à joindre

Dans tous les cas :

Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle extra-scolaire

Pour la danse :

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse